

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Monnaie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, Maison Baric, sous la Présidence de Monsieur Jacques LEMAIRE, maire.
 Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27 - quorum : 14.
 Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2025.

Présents (17) : M. Jacques LEMAIRE, M. Vincent BOSSE, M. Jean-Paul DAL PONT, M. Christophe DUVEAUX, M. Alexandre GRENIER, M. Michel GUILLON, Mme Christine KOCH, Mme Anne-Marie LÉGER, Mme Laurence MARI, M. Jorge MOREIRA, Mme Marie-Caroline MORLON, M. Jean-Luc PAROISSIEN, Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Nathalie PILON, Mme Marie Christine POURADIER, Mme Véronique PRUD'HOMME, M. Sébastien SZWENGLER, ,

Absents excusés (10) : M. Fabrice ALLAMELOU, M. Dominique ARNAUD, Mme Doris BARRET, Mme Morgane BESNIER, Mme Lindcey CHEMINAL, M. Christophe GAUDICHEAU, Mme Anne PORHEL, Mme Marie PORHEL, M. Guillaume TOUSSAINT, M. Sébastien VIGNEAU,

Pouvoirs (8) : M. Fabrice ALLAMELOU à Mme Laurence MARI, M. Dominique ARNAUD à M. Alexandre GRENIER, Mme Morgane BESNIER à Mme Ghislaine PETEREAU, Mme Doris BARRET à M. Jacques LEMAIRE, M. Christophe GAUDICHEAU à M. Vincent BOSSE, Mme Anne PORHEL à Mme Nathalie PILON, M. Guillaume TOUSSAINT à M. Jean-Luc PAROISSIEN, M. Sébastien VIGNEAU à M. Christophe DUVEAUX.

M. Alexandre GRENIER a été élu secrétaire de séance.

2025-12-01 : Intercommunalité : Modification vente de foncier à la Communauté de Communes Touraine Est Vallées pour la réalisation du Parc d'Activité de la Carte

Monsieur le maire rappelle que dans le cadre de sa politique de développement économique, Touraine Est Vallées a engagé le projet d'aménagement du Parc d'Activité de la Carte sur la commune de Monnaie.

Par délibération du 25/03/25, la commune de Monnaie s'est engagée à la vente du foncier à la CCTEV pour une superficie totale de 67 783m². La délibération précisait que la surface était estimative et ne serait définitive qu'à la suite de la procédure de division cadastrale et de bornage.

Cette division a été réalisée le 4 juillet 2025, sous le numéro 1720Y, par le cabinet LECREUX-SIVIGNY-DUARD, géomètre expert à TOURS, 8 rue Duportal.

Il convient d'ajuster la superficie des parcelles comme suit :

Section	N°	Lieudit	Surface
YB	536	LE BOULAY	06 ha 18 a 46 ca
YB	537	LE BOULAY	00 ha 26 a 42 ca
YB	539	LE BOULAY	00 ha 08 a 02 ca

Total surface : 06 ha 52 a 90 ca (65 290m²)

En conséquence, le prix total de cession est réévalué à **652 900 € HT**, sur la base d'un prix inchangé de **10 € HT/m²**, au lieu des **677 830 € HT** initialement estimés.

Afin de faciliter la gestion financière de ce projet porté en régie par la communauté de

communes, le paiement sera échelonné en trois règlements :

- 217 633€ HT (soit 261 160€ TTC) en l'année N de la signature
- 217 633€ HT (soit 261 160€ TTC) l'année N+1
- le solde en l'année N+2

Il vous sera proposé de délibérer ainsi :

Entendu le rapport de monsieur le maire,

Vu, les statuts de la communauté de communes Touraine Est Vallées et notamment son article 4 relatif à ses compétences en matière de développement économique,

Vu, la délibération initiale de la commune de Monnaie du 25/01/2022 n°2022-01-03,

Vu, la délibération de la commune de Monnaie du 25/03/25 n°2025-03-01,

Vu, l'avis des Domaines rendu le 17/02/2025, sur la parcelle cadastrée YB 486 de 83 297 m²,

Vu, l'avis de la commission Finances, Personnel, Moyens généraux et Bâtiments du 09 décembre 2025,

Considérant la demande de la Communauté de communes d'acquérir de la commune de Monnaie, un terrain au lieu-dit Le Boulay pour y développer un parc d'activité économique,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, avec

Voix pour	12
Voix contre	5
Abstention	8

➤ **APPROUVE** la vente à la communauté de communes Touraine Est Vallées, d'un terrain d'une surface de 65 290 m², composée des parcelles YB n° 536, 537, 539 pour y développer un parc d'activité économique,

➤ **PRECISE** que la vente est consentie et acceptée au prix principal de 652 900 € HT,

➤ **PRECISE** que le montant de l'acquisition sera versé en trois fois sur trois années consécutives à compter de la signature de l'acte notarié,

➤ **AUTORISE** monsieur le maire, ou son représentant, à signer le compromis de vente s'il en était besoin, et l'acte authentique par devant notaire, et plus généralement tout acte qui serait nécessaire à la poursuite du dossier.



Pour extrait certifié conforme,

Le maire,

Jacques LEMAIRE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT D'INDRE & LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Monnaie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, Maison Baric, sous la Présidence de Monsieur Jacques LEMAIRE, maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27 - quorum : 14.
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2025.

Présents (17) : M. Jacques LEMAIRE, M. Vincent BOSSE, M. Jean-Paul DAL PONT, M. Christophe DUVEAUX, M. Alexandre GRENIER, M. Michel GUILLON, Mme Christine KOCH, Mme Anne-Marie LÉGER, Mme Laurence MARI, M. Jorge MOREIRA, Mme Marie-Caroline MORLON, M. Jean-Luc PAROISSIEN, Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Nathalie PILON, Mme Marie Christine POURADIER, Mme Véronique PRUD'HOMME, M. Sébastien SZWENGLER, ,

Absents excusés (10) : M. Fabrice ALLAMELOU, M. Dominique ARNAUD, Mme Doris BARRET, Mme Morgane BESNIER, Mme Lindcey CHEMINAL, M. Christophe GAUDICHEAU, Mme Anne PORHEL, Mme Marie PORHEL, M. Guillaume TOUSSAINT, M. Sébastien VIGNEAU,

Pouvoirs (8) : M. Fabrice ALLAMELOU à Mme Laurence MARI, M. Dominique ARNAUD à M. Alexandre GRENIER, Mme Morgane BESNIER à Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Doris BARRET à M. Jacques LEMAIRE, M. Christophe GAUDICHEAU à M. Vincent BOSSE, Mme Anne PORHEL à Mme Nathalie PILON, M. Guillaume TOUSSAINT à M. Jean-Luc PAROISSIEN, M. Sébastien VIGNEAU à M. Christophe DUVEAUX.

M. Alexandre GRENIER a été élu secrétaire de séance.

2025-12-02 : Finances : vote des taux de la fiscalité 2026

Monsieur le maire propose de maintenir les taux de 2025 pour l'année 2026, soit :

- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties : **42,00%**
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties : **50,34%**
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : **16,64%**

Entendu le rapport de Jacques LEMAIRE, maire ;

Vu l'avis de la Commission Finances, Personnel, Moyens généraux, bâtiments ;

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, avec

Voix pour	24
Voix contre	1
Abstention	0

DECIDE de voter les taux d'imposition de référence pour 2026 de la manière suivante :

- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties : **42,00%**
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties : **50,34%**

- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : **16,64%**

CHARGE monsieur le maire, ou son représentant, de signer tous les documents afférents à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,



Le maire,

Jacques LEMAIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Monnaie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, Maison Baric, sous la Présidence de Monsieur Jacques LEMAIRE, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27 - quorum : 14.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2025.

Présents (17) : M. Jacques LEMAIRE, M. Vincent BOSSE, M. Jean-Paul DAL PONT, M. Christophe DUVEAUX, M. Alexandre GRENIER, M. Michel GUILLON, Mme Christine KOCH, Mme Anne-Marie LÉGER, Mme Laurence MARI, M. Jorge MOREIRA, Mme Marie-Caroline MORLON, M. Jean-Luc PAROISSIEN, Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Nathalie PILON, Mme Marie Christine POURADIER, Mme Véronique PRUD'HOMME, M. Sébastien SZWENGLER, ,

Absents excusés (10) : M. Fabrice ALLAMELOU, M. Dominique ARNAUD, Mme Doris BARRET, Mme Morgane BESNIER, Mme Lindcey CHEMINAL, M. Christophe GAUDICHEAU, Mme Anne PORHEL, Mme Marie PORHEL, M. Guillaume TOUSSAINT, M. Sébastien VIGNEAU,

Pouvoirs (8) : M. Fabrice ALLAMELOU à Mme Laurence MARI, M. Dominique ARNAUD à M. Alexandre GRENIER, Mme Morgane BESNIER à Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Doris BARRET à M. Jacques LEMAIRE, M. Christophe GAUDICHEAU à M. Vincent BOSSE, Mme Anne PORHEL à Mme Nathalie PILON, M. Guillaume TOUSSAINT à M. Jean-Luc PAROISSIEN, M. Sébastien VIGNEAU à M. Christophe DUVEAUX.

M. Alexandre GRENIER a été élu secrétaire de séance.

2025-12-03 : Budget général 2025 : décision modificative n°5

Monsieur le maire informe les conseillers municipaux de la nécessité d'une décision modificative n°5 afin d'ajuster les crédits budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement notamment pour intégrer le Plan Pluriannuel d'Investissement voté précédemment avec l'Autorisation de Programme (AP) et les Crédits de Paiements (CP) s'y rapportant.

La décision modificative est équilibrée comme suit :

En section de fonctionnement avec un équilibre à **0,00€**

En section d'investissement avec un équilibre à **+ 3 207,81€**

Suivant les détails ci-dessous :

37153

COMMUNE DE MONNAIE

Code INSEE

COMMUNE MONNAIE

DM n°5 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 5

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-204411-90070-01 : ACQUISITIONS - CESSIONS IMMOBILIERES	0,00 €	1 185,33 €	0,00 €	0,00 €
D-204413-90070-01 : ACQUISITIONS - CESSIONS IMMOBILIERES	0,00 €	2 022,48 €	0,00 €	0,00 €
R-2111-90070-01 : ACQUISITIONS - CESSIONS IMMOBILIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 207,81 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	3 207,81 €	0,00 €	3 207,81 €
D-2051-99005-020 : INV MAIRIE	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2158-97024-511 : INV CTM	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-99010-338 : INV COM SASLIC	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	3 000,00 €	6 207,81 €	0,00 €	3 207,81 €
Total Général		3 207,81 €		3 207,81 €

Entendu le rapport de Jacques LEMAIRE, maire,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, avec

Voix pour	25
Voix contre	0
Abstention	0

Approuve la décision modificative telle qu'elle a été présentée ci-dessus,

Charge monsieur le maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités relatives à cette décision modificative.



Pour extrait certifié conforme,

Le maire,

Jacques LEMAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Monnaie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, Maison Baric, sous la Présidence de Monsieur Jacques LEMAIRE, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27 - quorum : 14.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2025.

Présents (17) : M. Jacques LEMAIRE, M. Vincent BOSSE, M. Jean-Paul DAL PONT, M. Christophe DUVEAUX, M. Alexandre GRENIER, M. Michel GUILLON, Mme Christine KOCH, Mme Anne-Marie LÉGER, Mme Laurence MARI, M. Jorge MOREIRA, Mme Marie-Caroline MORLON, M. Jean-Luc PAROISSIEN, Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Nathalie PILON, Mme Marie Christine POURADIER, Mme Véronique PRUD'HOMME, M. Sébastien SZWENGLER, ,

Absents excusés (10) : M. Fabrice ALLAMELOU, M. Dominique ARNAUD, Mme Doris BARRET, Mme Morgane BESNIER, Mme Lindcey CHEMINAL, M. Christophe GAUDICHEAU, Mme Anne PORHEL, Mme Marie PORHEL, M. Guillaume TOUSSAINT, M. Sébastien VIGNEAU,

Pouvoirs (8) : M. Fabrice ALLAMELOU à Mme Laurence MARI, M. Dominique ARNAUD à M. Alexandre GRENIER, Mme Morgane BESNIER à Mme Ghislaine PETEREAU, Mme Doris BARRET à M. Jacques LEMAIRE, M. Christophe GAUDICHEAU à M. Vincent BOSSE, Mme Anne PORHEL à Mme Nathalie PILON, M. Guillaume TOUSSAINT à M. Jean-Luc PAROISSIEN, M. Sébastien VIGNEAU à M. Christophe DUVEAUX.

M. Alexandre GRENIER a été élu secrétaire de séance.

2025-12-04 : Budget général 2026 : création d'une autorisation de programme pour les engagements relatifs aux travaux de dissimulations et d'extensions des réseaux d'éclairage public menés par la CCTEV

Conformément aux articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et notre règlement budgétaire et financier voté en date du 19 décembre 2023 par délibération N° 2023-12-06, les prévisions budgétaires en investissement peuvent comprendre des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP).

Cette procédure favorise la gestion pluriannuelle d'investissements qui vont se dérouler sur plusieurs années. Elle permet à la commune de ne pas faire supporter au budget de l'année l'intégralité d'une dépense pluriannuelle.

En effet, l'article L.2311-3 du CGCT précise que les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements.

Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

L'article R.2311-9 du CGCT précise également que les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune, ou à des subventions d'équipement versées à des tiers.

Toute création et modification d'AP/CP doit faire l'objet d'une délibération en conseil municipal et d'une inscription équivalente dans les documents budgétaires.

Lors des réunions de préparation de budget 2026 avec la CCTEV, celle-ci nous a fourni la liste des travaux de dissimulation d'éclairage public prévu pour l'année 2026 et 2027, avec le montant prévisionnel des fonds de concours associés. Compte tenu des sommes engagées, de la pluri annualité des engagements et des contraintes budgétaires, il vous est proposé de les intégrer dans une Autorisation de programme « CCTEV 2026 ».

AUTORISATION DE PROGRAMME CCTEV 2026			
ENGAGEMENTS INTEGRÉS DANS AP	MONTANT DES TRAVAUX PREVISIONNELS EN TTC	ENGAGEMENT PLURI ANNUEL DEPENSES	
		NUMERO	MONTANT
DISSIMULATION ECLAIRAGE PUBLIC RUE TIPHAINES DU 3 AU 15	27 000,00€	2026-D-000003	11 250,00€
DISSIMULATION ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU 8 MAI, BRIAND ET TIPHAINES	16 166,10€	2026-D-000004	19 236,00€
DISSIMULATION ECLAIRAGE PUBLIC RD910	36 000,00€	2026-D-000005	15 000,00€
DISSIMULATION ECLAIRAGE PUBLIC PLACE JB MOREAU ET AVENUE DE LA GARE	21 000,00€	2026-D-000006	8 750,00€
EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A LA TOURTELLERIE	6 000,00€	2026-D-000007	2 500,00€
DISSIMULATION ECLAIRAGE PUBLIC RD 28 ENTRE TIPHAINES ET RD 910	71 500,00€	2026-D-000008	29 792,00€
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELS DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC	177 666,10€	TOTAL DU FOND DE CONCOURS PREVISIONNELS	86 528,00€

CREDITS DE PAIEMENTS DE L'AP CCTEV 2026

ANNÉE	PREVISIONNEL	OUVERT (INSCRIT AU BUDGET)	RÉALISÉ	DISPONIBLE
	Dép.	Dép.	Dép.	Dép.
2026	36 736,00€	36 736,00€	0,00€	0,00€
2027	49 792,00€			
TOTAL	86 528,00€			

Vu l'article L.2311-3 du CGCT,

Vu l'article R.2311-9 du CGCT,

Vu la délibération 2023-12-06 du 19 décembre 2023 relative au règlement budgétaire et financier,

Entendu le rapport de Jacques LEMAIRE, maire,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, avec

Voix pour	25
Voix contre	0
Abstention	0

Approuve la création d'autorisation de programme CCTEV 2026,

Charge monsieur le maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités relatives à cette décision modificative.

Pour extrait certifié conforme,

Le maire,



Jacques LEMAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Monnaie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, Maison Baric, sous la Présidence de Monsieur Jacques LEMAIRE, maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27 - quorum : 14.
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2025.

Présents (17) : M. Jacques LEMAIRE, M. Vincent BOSSE, M. Jean-Paul DAL PONT, M. Christophe DUVEAUX, M. Alexandre GRENIER, M. Michel GUILLON, Mme Christine KOCH, Mme Anne-Marie LÉGER, Mme Laurence MARI, M. Jorge MOREIRA, Mme Marie-Caroline MORLON, M. Jean-Luc PAROISSIEN, Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Nathalie PILON, Mme Marie Christine POURADIER, Mme Véronique PRUD'HOMME, M. Sébastien SZWENGLER, ,

Absents excusés (10) : M. Fabrice ALLAMELOU, M. Dominique ARNAUD, Mme Doris BARRET, Mme Morgane BESNIER, Mme Lindcey CHEMINAL, M. Christophe GAUDICHEAU, Mme Anne PORHEL, Mme Marie PORHEL, M. Guillaume TOUSSAINT, M. Sébastien VIGNEAU,

Pouvoirs (8) : M. Fabrice ALLAMELOU à Mme Laurence MARI, M. Dominique ARNAUD à M. Alexandre GRENIER, Mme Morgane BESNIER à Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Doris BARRET à M. Jacques LEMAIRE, M. Christophe GAUDICHEAU à M. Vincent BOSSE, Mme Anne PORHEL à Mme Nathalie PILON, M. Guillaume TOUSSAINT à M. Jean-Luc PAROISSIEN, M. Sébastien VIGNEAU à M. Christophe DUVEAUX.

M. Alexandre GRENIER a été élu secrétaire de séance.

2025-12-05 : Finances : vote du budget primitif principal 2026 de la commune

Il vous sera présenté le projet de budget primitif 2026 de la Commune. Il vous est rappelé que la présente note explicative est accompagnée de pièces annexes détaillant les sections de fonctionnement et d'investissement du budget 2026. Elles soulignent les grandes lignes en indiquant que le projet du budget inclut tous les travaux et actions soumis au débat d'orientations budgétaires et que l'équilibre budgétaire a été calculé sur la base d'un maintien des taux d'imposition locale. La prévision des dotations est quant à elle prudente.

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires du 25 novembre 2025,

Vu l'avis de la Commission des finances du 8 décembre 2025,

Considérant le projet de budget primitif 2026 de la commune de Monnaie,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, avec

Voix pour	19
Voix contre	0
Abstention	6

CHOISIT de voter le budget par nature et par chapitre,

ADOpte le budget qui s'équilibre, comme suit :

- Section de fonctionnement : 4 874 725,01 €

COMMUNE DE MONNAIE - COMMUNE MONNAIE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 490 093,76	0,00	0,00	4 874 725,01	4 874 725,01	0,00	4 874 725,01	4 874 725,01
011	Charges à caractère général (4)	1 140 548,80	0,00	0,00	1 333 415,00	1 333 415,00	0,00	1 333 415,00	1 333 415,00
6042	Achats de prestations de services	226 425,00	0,00		320 000,00	320 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00
60611	Eau et assainissement	21 750,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60612	Energie - Electricité	201 750,00	0,00		246 000,00	246 000,00	0,00	246 000,00	246 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	50,00	0,00		75,00	75,00	0,00	75,00	75,00
60621	Combustibles	3 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60622	Carburants	16 500,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60623	Alimentation	2 050,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60624	Produits de traitement	2 500,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
60628	Autres fournitures non stockées	42 600,00	0,00		24 220,00	24 220,00	0,00	24 220,00	24 220,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		12 056,00	12 056,00	0,00	12 056,00	12 056,00
60632	Fournitures de petit équipement	9 375,00	0,00		28 782,00	28 782,00	0,00	28 782,00	28 782,00
60633	Fournitures de voirie	18 750,00	0,00		34 544,00	34 544,00	0,00	34 544,00	34 544,00
60636	Habillement et vêtements de travail	21 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	0,00		8 400,00	8 400,00	0,00	8 400,00	8 400,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 050,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
6067	Fournitures scolaires	21 502,00	0,00		17 636,00	17 636,00	0,00	17 636,00	17 636,00
6068	Autres matières et fournitures	8 375,00	0,00		1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
611	Contrats de prestations de services	37 275,00	0,00		56 393,00	56 393,00	0,00	56 393,00	56 393,00
61228	Autres	11 325,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61351	Matériel roulant	26 250,00	0,00		41 693,00	41 693,00	0,00	41 693,00	41 693,00
61358	Autres	8 800,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
61521	Entretien terrains	42 500,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	41 250,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	52 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 600,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	26 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00

COMMUNE DE MONNAIE - COMMUNE MONNAIE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I						III = I + II
6156	Maintenance	37 410,00	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
6161	Multirisques	28 500,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
6168	Autres primes d'assurance	8 100,00	0,00		9 100,00	9 100,00	0,00	9 100,00	9 100,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	14 250,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	27 275,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	11 660,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6228	Divers	1 100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	57 691,80	0,00		81 830,00	81 830,00	0,00	81 830,00	81 830,00
6237	Publications	10 400,00	0,00		7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00
6238	Divers	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports de biens	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 810,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 500,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	11 725,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
627	Services bancaires et assimilés	250,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	0,00		6 512,00	6 512,00	0,00	6 512,00	6 512,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	13 000,00	0,00		16 300,00	16 300,00	0,00	16 300,00	16 300,00
63512	Taxes foncières	16 500,00	0,00		16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
63513	Autres impôts locaux	1 200,00	0,00		1 224,00	1 224,00	0,00	1 224,00	1 224,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 569 350,00	0,00		2 631 782,44	2 631 782,44		2 631 782,44	2 631 782,44
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	31 500,00	0,00		18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 000,00	0,00		6 531,00	6 531,00		6 531,00	6 531,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 000,00	0,00		29 780,00	29 780,00		29 780,00	29 780,00

COMMUNE DE MONNAIE - COMMUNE MONNAIE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 000,00	0,00		3 918,00	3 918,00		3 918,00	3 918,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 080 000,00	0,00		1 079 890,44	1 079 890,44		1 079 890,44	1 079 890,44
64112	SFT, indemnité de résidence	14 000,00	0,00		13 020,00	13 020,00		13 020,00	13 020,00
64113	NBI	5 500,00	0,00		4 190,00	4 190,00		4 190,00	4 190,00
64118	Autres indemnités	275 000,00	0,00		330 960,00	330 960,00		330 960,00	330 960,00
64131	Rémunérations	240 000,00	0,00		225 830,00	225 830,00		225 830,00	225 830,00
64132	SFT, indemnité de résidence	3 500,00	0,00		4 836,00	4 836,00		4 836,00	4 836,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	29 500,00	0,00		17 156,00	17 156,00		17 156,00	17 156,00
6415	Congés payés	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	45 000,00	0,00		36 916,00	36 916,00		36 916,00	36 916,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	232 000,00	0,00		244 582,00	244 582,00		244 582,00	244 582,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	367 000,00	0,00		400 235,00	400 235,00		400 235,00	400 235,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 500,00	0,00		9 763,00	9 763,00		9 763,00	9 763,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	155 000,00	0,00		172 499,00	172 499,00		172 499,00	172 499,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	850,00	0,00		623,00	623,00		623,00	623,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	0,00		8 552,00	8 552,00		8 552,00	8 552,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	15 500,00	0,00		13 420,00	13 420,00		13 420,00	13 420,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	0,00		843,00	843,00		843,00	843,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 500,00	0,00		444,00	444,00		444,00	444,00
6488	Autres	2 000,00	0,00		7 794,00	7 794,00		7 794,00	7 794,00
014	Atténuations de produits	2 060,00	0,00		2 770,00	2 770,00		2 770,00	2 770,00
7391111	Dégrév. TFPNB / jeunes agriculteurs	160,00	0,00		660,00	660,00		660,00	660,00
7391112	Dégrév. taxe habit. / logements vacants	1 900,00	0,00		2 110,00	2 110,00		2 110,00	2 110,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	314 369,00	0,00	0,00	360 652,00	360 652,00	0,00	360 652,00	360 652,00
65132	Prix	2 180,00	0,00		2 180,00	2 180,00	0,00	2 180,00	2 180,00
65311	Indemnités de fonction	105 000,00	0,00		105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	550,00	0,00		550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
65313	Cotisations de retraite	6 500,00	0,00		4 248,00	4 248,00	0,00	4 248,00	4 248,00

COMMUNE DE MONNAIE - COMMUNE MONNAIE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65314	Colis. sécurité sociale - part patronale	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	250,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
65316	Frais de représentation du maire	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
653172	Colis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6542	Créances éteintes	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6553	Service d'incendie	46 183,00	0,00		92 577,00	92 577,00	0,00	92 577,00	92 577,00
65541	Compens. versée Région (lo) NOTRe)	6 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	250,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
65568	Autres contributions	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
657348	Subv. fonct. autres communes	1 000,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	29 115,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65748	Subv.fonct autres personnes droit privé	60 816,00	0,00		77 042,00	77 042,00	0,00	77 042,00	77 042,00
65811	Droits d"utilisat" - informatique nuage	51 620,00	0,00		47 960,00	47 960,00	0,00	47 960,00	47 960,00
65818	Autres	0,00	0,00		845,00	845,00	0,00	845,00	845,00
6585	Intérêts moratoires	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
65888	Autres	5,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 026 327,80	0,00	0,00	4 328 619,44	4 328 619,44	0,00	4 328 619,44	4 328 619,44
66	Charges financières	86 393,55	0,00		76 361,05	76 361,05		76 361,05	76 361,05
66111	Intérêts réglés à l'échéance	87 291,51	0,00		77 382,59	77 382,59		77 382,59	77 382,59
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-897,96	0,00		-1 021,54	-1 021,54		-1 021,54	-1 021,54
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		91 393,55	0,00	0,00	77 361,05	77 361,05		77 361,05	77 361,05
Total des dépenses réelles		4 117 721,35	0,00	0,00	4 405 980,49	4 405 980,49	0,00	4 405 980,49	4 405 980,49

COMMUNE DE MONNAIE - COMMUNE MONNAIE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	372 372,41			468 744,52	468 744,52		468 744,52	468 744,52
6611	Dot. amort. immos incorporelles	372 372,41			468 744,52	468 744,52		468 744,52	468 744,52
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		372 372,41			468 744,52	468 744,52		468 744,52	468 744,52

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	5 195,89
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 217,43
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 021,54

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres D16 et D17.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 08 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 075 et 076 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

COMMUNE DE MONNAIE - COMMUNE MONNAIE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 490 243,76	0,00	4 874 725,01	4 874 725,01	4 874 725,01
013	Atténuations de charges (3)	51 792,52	0,00	41 000,75	41 000,75	41 000,75
6419	Remboursements rémunérations personnel	46 941,50	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	2 449,75	0,00	1 000,75	1 000,75	1 000,75
6479	Rembours sur autres charges sociales	2 401,27	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	624 000,00	0,00	689 500,00	689 500,00	689 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	700,00	0,00	700,00	700,00	700,00
70321	Stationnement et location voie publique	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	8 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	40 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	430 200,00	0,00	467 000,00	467 000,00	467 000,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	7 400,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	3 800,00	3 800,00	3 800,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	66 350,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	160 000,00	0,00	204 222,23	204 222,23	204 222,23
73211	Attribution de compensation	110 000,00	0,00	129 222,23	129 222,23	129 222,23
73223	Fonds départ. DMT0 pour com - 5000 hab.	50 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
731	Fiscalité locale	2 512 977,00	0,00	2 611 000,00	2 611 000,00	2 611 000,00
73111	Impôts directs locaux	2 470 000,00	0,00	2 550 000,00	2 550 000,00	2 550 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	42 977,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 094 763,00	0,00	1 252 663,00	1 252 663,00	1 252 663,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	490 000,00	0,00	495 000,00	495 000,00	495 000,00
741121	DSR des communes	406 000,00	0,00	570 000,00	570 000,00	570 000,00
741127	DNP des communes	49 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
742	Dot. aux élus locaux	163,00	0,00	163,00	163,00	163,00
744	FCTVA	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
74748	Participation autres communes	9 100,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	33 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	12 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7485	Dotation pour les litres sécurisés	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
74888	Autres	80 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	45 650,00	0,00	61 032,00	61 032,00	61 032,00
752	Revenus des immeubles	42 200,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
755	Dépôts et pénalités perçus	50,00	0,00	10,00	10,00	10,00
756	Libéralités reçues	50,00	0,00	10,00	10,00	10,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	50,00	0,00	10,00	10,00	10,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	2,00	2,00	2,00
75888	Autres	3 300,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes de gestion des services		4 489 182,52	0,00	4 859 417,98	4 859 417,98	4 859 417,98
76	Produits financiers	10,00	0,00	12,84	12,84	12,84
761	Produits de participations	10,00	0,00	12,84	12,84	12,84
77	Produits spécifiques (3)	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 489 292,52	0,00	4 859 530,82	4 859 530,82	4 859 530,82
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	951,24		15 194,19	15 194,19	15 194,19
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	951,24		15 194,19	15 194,19	15 194,19
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		951,24		15 194,19	15 194,19	15 194,19

- Section d'investissement : 1 496 808,43 €

COMMUNE DE MONNAIE - COMMUNE MONNAIE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
TOTAL	796 372,41	0,00	532 193,54	1 496 808,43	1 496 808,43	258 443,77	1 238 364,66	1 496 808,43	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des opérations d'équipement (4)	444 988,00	0,00	532 193,54	1 057 218,97	258 443,77	798 775,20	1 057 218,97	
	Total des dépenses d'équipement	444 988,00	0,00	532 193,54	1 057 218,97	258 443,77	798 775,20	1 057 218,97	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	350 433,17	0,00	0,00	406 172,66	406 172,66	406 172,66	406 172,66	
1641	Emprunts en euros	350 131,85	0,00	0,00	406 072,66	406 072,66	406 072,66	406 072,66	
165	Dépôts et cautionnements reçus	301,32	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00	100,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

COMMUNE DE MONNAIE - COMMUNE MONNAIE - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses financières		350 433,17	0,00	0,00	406 172,66	406 172,66	0,00	406 172,66	406 172,66
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		795 421,17	0,00	532 193,54	1 463 391,63	1 463 391,63	258 443,77	1 204 947,86	1 463 391,63
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	951,24			15 194,19	15 194,19		15 194,19	15 194,19
	Reprise sur autofinancement antérieur	951,24			15 194,19	15 194,19		15 194,19	15 194,19
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00			700,00	700,00		700,00	700,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139361	Dotations équip.territoires ruraux transf	700,00			14 494,19	14 494,19		14 494,19	14 494,19
13938	Autres fonds équip. transférables	251,24			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			18 222,61	18 222,61		18 222,61	18 222,61
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			6 458,77	6 458,77		6 458,77	6 458,77
2151	Réseaux de voirie	0,00			1 075,00	1 075,00		1 075,00	1 075,00
21538	Autres réseaux	0,00			10 688,84	10 688,84		10 688,84	10 688,84
Total des dépenses d'ordre		951,24			33 416,80	33 416,80		33 416,80	33 416,80

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE MONNAIE - COMMUNE MONNAIE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP
90023	VOIRIE		1 272 005,79	0,00	573 014,80	573 014,80	0,00	573 014,80
90025	ECLAIRAGE PUBLIC/TELECOM		3 948,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9002501	AUTORISATION DE PROGRAMME SIEIL	SIEIL 2025	0,00	0,00	221 707,77	221 707,77	221 707,77	0,00
9002502		OCTEV 2025	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9002502	DISSIMULATION PAR OCTEV	OCTEV 2026	0,00	0,00	36 736,00	36 736,00	36 736,00	0,00
90050	BATIMENTS		560 800,63	0,00	136 173,00	136 173,00	0,00	136 173,00
90070	ACQUISITIONS - CESSIONS IMMOBILIERES		211 650,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90080	TERRAIN DE FOOT SYNTHETIQUE		1 118 107,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90111	REHABILITATION RESEAUX EAUX PLUVIALES		24 828,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90150	REAMENAGEMENT RDC MAIRIE		501 476,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90151	MEDIATHEQUE		7 443,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90152	AMENAGEMENT ANNEXE MAIRIE		9 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
96010	INV INCENDIE		0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
97024	INV CTM		220 775,22	0,00	17 230,00	17 230,00	0,00	17 230,00
99005	INV MAIRIE		91 739,77	0,00	17 158,40	17 158,40	0,00	17 158,40
99006	INV ESPACES VERTS PARCS ET JARDINS ENVIRONNEMENTS		60 617,27	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00
99007	INV COM AFS		12 505,25	0,00	12 599,00	12 599,00	0,00	12 599,00
99008	INV COM COMSI		8 592,00	0,00	4 300,00	4 300,00	0,00	4 300,00
99009	INV COM CULTURE		0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00
99010	INV COM SASLIC		2 418,16	0,00	8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00
99011	INV COM VLA		295,20	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00
99025	INV CIMETIERE		1 011,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			4 107 335,40	0,00	1 057 218,97	1 057 218,97	258 443,77	798 775,20

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

COMMUNE DE MONNAIE - COMMUNE MONNAIE - BP - 2026

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		796 372,41	0,00	1 496 808,43	1 496 808,43	1 496 808,43
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	200 067,22	200 067,22	200 067,22
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	199 271,82	199 271,82	199 271,82
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00	795,40	795,40	795,40
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	299 826,08	299 826,08	299 826,08
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	299 826,08	299 826,08	299 826,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	499 893,30	499 893,30	499 893,30
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	424 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
10222	FCTVA	344 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
10226	Taxe d'aménagement	80 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	219 948,00	219 948,00	219 948,00
Total des recettes financières		424 000,00	0,00	509 948,00	509 948,00	509 948,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		424 000,00	0,00	1 009 841,30	1 009 841,30	1 009 841,30
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MONNAIE - COMMUNE MONNAIE - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	372 372,41		468 744,52	468 744,52	468 744,52
2802	Frais liés à la réalisation de document	458,40		458,40	458,40	458,40
28031	Frais d'études	6 362,74		20 432,86	20 432,86	20 432,86
28033	Frais d'insertion	413,25		436,97	436,97	436,97
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	3 898,35		3 821,26	3 821,26	3 821,26
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	887,80		887,80	887,80	887,80
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 623,04		8 391,48	8 391,48	8 391,48
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 418,32		4 747,66	4 747,66	4 747,66
28128	Autres aménagements de terrains	92 604,10		99 073,40	99 073,40	99 073,40
281311	Bâtiments administratifs	2 804,00		2 804,00	2 804,00	2 804,00
281312	Bâtiments scolaires	8 493,83		9 542,68	9 542,68	9 542,68
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00		2 647,00	2 647,00	2 647,00
281316	Equipements de cimetiére	2 552,89		2 654,01	2 654,01	2 654,01
281318	Autres bâtiments publics	838,95		312,00	312,00	312,00
281351	Bâtiments publics	26 713,09		70 509,27	70 509,27	70 509,27
281352	Bâtiments privés	61,25		783,53	783,53	783,53
28138	Autres constructions	3 196,56		3 196,56	3 196,56	3 196,56
28151	Réseaux de voirie	60 754,27		93 346,49	93 346,49	93 346,49
28152	Installations de voirie	6 835,75		7 217,51	7 217,51	7 217,51
281538	Autres réseaux	21 253,06		21 253,06	21 253,06	21 253,06
281568	Autre matériel, outillage incendie	5 129,33		4 268,18	4 268,18	4 268,18
281572	Matériel technique scolaire	0,00		175,98	175,98	175,98
2815731	Matériel roulant	13 927,77		7 476,15	7 476,15	7 476,15
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	678,30		1 012,91	1 012,91	1 012,91
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	16 471,30		28 479,82	28 479,82	28 479,82
281828	Autres matériels de transport	16 901,40		17 401,40	17 401,40	17 401,40
281831	Matériel informatique scolaire	9 130,71		5 020,21	5 020,21	5 020,21
281838	Autre matériel informatique	17 401,73		16 186,90	16 186,90	16 186,90
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 119,38		1 763,49	1 763,49	1 763,49
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 122,65		9 598,46	9 598,46	9 598,46
28185	Matériel de téléphonie	1 919,47		3 993,07	3 993,07	3 993,07
28188	Autres immo. corporelles	22 400,72		20 852,01	20 852,01	20 852,01
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		18 222,61	18 222,61	18 222,61
2031	Frais d'études	0,00		18 222,61	18 222,61	18 222,61
Total des recettes d'ordre		372 372,41		486 967,13	486 967,13	486 967,13

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 18442.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Pour extrait certifié conforme,

Le maire,



Jacques LEMAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Monnaie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, Maison Baric, sous la Présidence de Monsieur Jacques LEMAIRE, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27 - quorum : 14.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2025.

Présents (17) : M. Jacques LEMAIRE, M. Vincent BOSSE, M. Jean-Paul DAL PONT, M. Christophe DUVEAUX, M. Alexandre GRENIER, M. Michel GUILLON, Mme Christine KOCH, Mme Anne-Marie LÉGER, Mme Laurence MARI, M. Jorge MOREIRA, Mme Marie-Caroline MORLON, M. Jean-Luc PAROISSIEN, Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Nathalie PILON, Mme Marie Christine POURADIER, Mme Véronique PRUD'HOMME, M. Sébastien SZWENGLER, ,

Absents excusés (10) : M. Fabrice ALLAMELOU, M. Dominique ARNAUD, Mme Doris BARRET, Mme Morgane BESNIER, Mme Lindcey CHEMINAL, M. Christophe GAUDICHEAU, Mme Anne PORHEL, Mme Marie PORHEL, M. Guillaume TOUSSAINT, M. Sébastien VIGNEAU,

Pouvoirs (8) : M. Fabrice ALLAMELOU à Mme Laurence MARI, M. Dominique ARNAUD à M. Alexandre GRENIER, Mme Morgane BESNIER à Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Doris BARRET à M. Jacques LEMAIRE, M. Christophe GAUDICHEAU à M. Vincent BOSSE, Mme Anne PORHEL à Mme Nathalie PILON, M. Guillaume TOUSSAINT à M. Jean-Luc PAROISSIEN, M. Sébastien VIGNEAU à M. Christophe DUVEAUX.

M. Alexandre GRENIER a été élu secrétaire de séance.

2025-12-06 : Budget annexe AEP : création d'une autorisation de de programme relatif aux travaux de réhabilitation des réseaux AEP

Conformément aux articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et notre règlement budgétaire et financier voté en date du 19 décembre 2023 par délibération N° 2023-12-06, les prévisions budgétaires en investissement peuvent comprendre des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP).

Cette procédure favorise la gestion pluriannuelle d'investissements qui vont se dérouler sur plusieurs années. Elle permet à la commune de ne pas faire supporter au budget de l'année l'intégralité d'une dépense pluriannuelle.

En effet, l'article L.2311-3 du CGCT précise que les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements.

Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

L'article R.2311-9 du CGCT précise également que les autorisations des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une inscription d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune, ou à des subventions d'équipement versées à des tiers.

Toute création et modification d'AP/CP doit faire l'objet d'une délibération en conseil municipal et d'une inscription équivalente dans les documents budgétaires.

Par délibération 2025-04-02, le conseil municipal a voté l'engagement du programme 2025 de réhabilitation du réseau collectif d'eau potable d'une valeur prévisionnelle de 770 450€ HT.

Compte tenu des sommes engagées, de la pluri annualité des engagements et des contraintes budgétaires, il vous est proposé de les intégrer dans une Autorisation de programme « PROG 25/26 REHAB RES AEP ».

AUTORISATION DE PROGRAMME PROG 25/26 REHAB RES AEP			
ENGAGEMENTS INTEGRÉS DANS AP	MONTANT DES TRAVAUX PREVISIONNELS EN HT	ENGAGEMENT PLURI ANNUEL DEPENSES	
		NUMERO	MONTANT
MAITRISE D'OUVRAGE	43 118,81€	03-2026-D-01	850 000,00€
TRAVAUX	770 450,00€		
DIVERS IMPREVISION ET INGENIERIE	36 431,19€		
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELS DES TRAVAUX de réhabilitation des réseaux AEP	850 000,00€	TOTAL DE DEPENSES	850 000,00€

CREDITS DE PAIEMENTS DE L'AP PROG 25/26 REHAB RES AEP

ANNÉE	PREVISIONNEL	OUVERT (INSCRIT AU BUDGET)	RÉALISÉ	DISPONIBLE
	Dép.	Dép.	Dép.	Dép.
2026	514 000,00€	514 000,00€	0,00€	0,00€
2027	336 000,00€			
TOTAL	850 000,00€			

Vu l'article L.2311-3 du CGCT,

Vu l'article R.2311-9 du CGCT,

Vu la délibération 2023-12-06 du 19 décembre 2023 relative au règlement budgétaire et financier,

Entendu le rapport de Jacques LEMAIRE, maire,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, avec

Voix pour	25
Voix contre	0
Abstention	0

Approuve la création d'autorisation de programme **PROG 25/26 REHAB RES AEP,**

Dit que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2026

Charge monsieur le maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités relatives à cette autorisation de programme.

Pour extrait certifié conforme,

Le maire,



Jacques LEMAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Monnaie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, Maison Baric, sous la Présidence de Monsieur Jacques LEMAIRE, maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27 – quorum : 14.
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2025.

Présents (17) : M. Jacques LEMAIRE, M. Vincent BOSSE, M. Jean-Paul DAL PONT, M. Christophe DUVEAUX, M. Alexandre GRENIER, M. Michel GUILLON, Mme Christine KOCH, Mme Anne-Marie LÉGER, Mme Laurence MARI, M. Jorge MOREIRA, Mme Marie-Caroline MORLON, M. Jean-Luc PAROISSIEN, Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Nathalie PILON, Mme Marie Christine POURADIER, Mme Véronique PRUD'HOMME, M. Sébastien SZWENGLER, ,

Absents excusés (10) : M. Fabrice ALLAMELOU, M. Dominique ARNAUD, Mme Doris BARRET, Mme Morgane BESNIER, Mme Lindcey CHEMINAL, M. Christophe GAUDICHEAU, Mme Anne PORHEL, Mme Marie PORHEL, M. Guillaume TOUSSAINT, M. Sébastien VIGNEAU,

Pouvoirs (8) : M. Fabrice ALLAMELOU à Mme Laurence MARI, M. Dominique ARNAUD à M. Alexandre GRENIER, Mme Morgane BESNIER à Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Doris BARRET à M. Jacques LEMAIRE, M. Christophe GAUDICHEAU à M. Vincent BOSSE, Mme Anne PORHEL à Mme Nathalie PILON, M. Guillaume TOUSSAINT à M. Jean-Luc PAROISSIEN, M. Sébastien VIGNEAU à M. Christophe DUVEAUX.

M. Alexandre GRENIER a été élu secrétaire de séance.

2025-12-07 : Finances – Budget annexe AEP : vote du budget primitif 2026 pour le service public de l'eau potable

Il vous sera présenté le projet de budget primitif annexe du service public de l'Eau potable pour l'année 2026. Il vous est rappelé que la présente note explicative est accompagnée de pièces annexes détaillant les sections de fonctionnement et d'investissement du budget 2026. Elles soulignent les grandes lignes en indiquant que le projet du budget inclut tous les travaux et actions soumis au débat d'orientations budgétaires.

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires du 25 novembre 2025,

Vu l'avis de la Commission des finances du 8 décembre 2025,

Considérant le projet de budget primitif 2026 du service public de l'eau potable,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, avec

Voix pour	25
Voix contre	0
Abstention	0

CHOISIT de voter le budget par nature et par chapitre,

ADOpte le budget qui s'équilibre, comme suit :

- Section de fonctionnement : 298 820,00 €

COMMUNE DE MONNAIE - SERVICE EAU MONNAIE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	117 000,00	65 000,00	65 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	24 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	25 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	2 000,00	2 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6378	Autres taxes et redevances	49 000,00	49 000,00	49 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	500,00	500,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	2 000,00	500,00	500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		119 000,00	65 500,00	65 500,00
66	Charges financières (b) (8)	13 459,64	11 133,31	11 133,31
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 459,64	11 133,31	11 133,31
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6714	Intérêts moratoires	0,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (f)	3 046,58	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		137 506,22	78 633,31	78 633,31
023	Virements à la section d'investissement	60 000,00	184 233,07	184 233,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	138 902,25	55 953,62	55 953,62
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	138 902,25	55 953,62	55 953,62
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		198 902,25	220 186,69	220 186,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		198 902,25	220 186,69	220 186,69
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		334 408,47	298 820,00	298 820,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (13)				0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				298 820,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
- Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

COMMUNE DE MONNAIE - SERVICE EAU MONNAIE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	323 500,00	291 200,00	291 200,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	272 600,00	240 000,00	240 000,00
70121	Contre-valeur taxe consommateur eau	46 200,00	46 200,00	46 200,00
70128	Autres taxes et redevances	4 900,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		323 500,00	291 200,00	291 200,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		323 500,00	291 200,00	291 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	13 008,47	7 620,00	7 620,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	13 008,47	7 620,00	7 620,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		13 008,47	7 620,00	7 620,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		336 508,47	298 820,00	298 820,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	298 820,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = CI 040, RE 043 = CE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

- Section d'investissement : 678 746,97 €

COMMUNE DE MONNAIE - SERVICE EAU MONNAIE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	13 700,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	5 100,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	7 600,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
40	Opération d'équipement n° 40 (5)	0,00	0,00	0,00
41	Opération d'équipement n° 41 (5)	0,00	0,00	0,00
42	Opération d'équipement n° 42 (5)	383 500,00	0,00	0,00
904201	Opération d'équipement n° 904201 (5)	0,00	514 000,00	514 000,00
9043	Opération d'équipement n° 9043 (5)	0,00	86 138,00	86 138,00
Total des dépenses d'équipement		397 200,00	600 138,00	600 138,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	68 662,64	70 988,97	70 988,97
1641	Emprunts en euros	68 662,64	70 988,97	70 988,97
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	1 031,14	0,00	0,00
Total des dépenses financières		69 693,78	70 988,97	70 988,97
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		466 893,78	671 126,97	671 126,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	13 008,47	7 620,00	7 620,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	13 008,47	7 620,00	7 620,00
130111	Sub. équip° cpte résult. Agence de reau	8 050,00	5 770,00	5 770,00
13013	Sub. équip° cpte résult. Départements	2 908,47	400,00	400,00
130181	de la collectivité de rattachement	1 444,00	1 444,00	1 444,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		13 008,47	7 620,00	7 620,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		479 902,25	678 746,97	678 746,97
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				678 746,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 + RE 042.

(8) Le compte 15_2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 + RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE MONNAIE - SERVICE EAU MONNAIE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	245 064,60	245 064,60
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	188 100,00	188 100,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	18 604,60	18 604,60
13181	de la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00
13188	des tiers	0,00	38 360,00	38 360,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	283 000,00	213 495,68	213 495,68
1641	Emprunts en euros	283 000,00	213 495,68	213 495,68
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	283 000,00	458 560,28	458 560,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	283 000,00	458 560,28	458 560,28
021	Virements de la section d'exploitation	60 000,00	164 233,07	164 233,07
040	Opérat* ordre transféré entre sections (6) (7)	138 902,25	55 953,62	55 953,62
28031	Frais d'études	10 873,28	0,00	0,00
28131	Bâtiments	1 228,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	20 719,08	28 454,20	28 454,20
28156	Matériel spécifique d'exploitation	104 081,69	27 489,33	27 489,33
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	196 902,25	220 188,69	220 188,69
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	196 902,25	220 188,69	220 188,69
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	479 902,25	678 746,97	678 746,97
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			0,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			678 746,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 - DE 042.

(7) Le compte 15 - 2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 - RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE MONNAIE - SERVICE EAU MONNAIE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
PROG 25/26 REHAB RES AEP	0,00	850 000,00	850 000,00	0,00	514 000,00	336 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Pour extrait certifié conforme,

Le maire,



Jacques LEMAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Monnaie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, Maison Baric, sous la Présidence de Monsieur Jacques LEMAIRE, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27 - quorum : 14.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2025.

Présents (17) : M. Jacques LEMAIRE, M. Vincent BOSSE, M. Jean-Paul DAL PONT, M. Christophe DUVEAUX, M. Alexandre GRENIER, M. Michel GUILLON, Mme Christine KOCH, Mme Anne-Marie LÉGER, Mme Laurence MARI, M. Jorge MOREIRA, Mme Marie-Caroline MORLON, M. Jean-Luc PAROISSIEN, Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Nathalie PILON, Mme Marie Christine POURADIER, Mme Véronique PRUD'HOMME, M. Sébastien SZWENGLER, ,

Absents excusés (10) : M. Fabrice ALLAMELOU, M. Dominique ARNAUD, Mme Doris BARRET, Mme Morgane BESNIER, Mme Lindcey CHEMINAL, M. Christophe GAUDICHEAU, Mme Anne PORHEL, Mme Marie PORHEL, M. Guillaume TOUSSAINT, M. Sébastien VIGNEAU,

Pouvoirs (8) : M. Fabrice ALLAMELOU à Mme Laurence MARI, M. Dominique ARNAUD à M. Alexandre GRENIER, Mme Morgane BESNIER à Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Doris BARRET à M. Jacques LEMAIRE, M. Christophe GAUDICHEAU à M. Vincent BOSSE, Mme Anne PORHEL à Mme Nathalie PILON, M. Guillaume TOUSSAINT à M. Jean-Luc PAROISSIEN, M. Sébastien VIGNEAU à M. Christophe DUVEAUX.

M. Alexandre GRENIER a été élu secrétaire de séance.

2025-12-08 : Finances - budget annexe EU : création d'une autorisation de programme relatifs aux travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement

Conformément aux articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et notre règlement budgétaire et financier voté en date du 19 décembre 2023 par délibération N° 2023-12-06, les prévisions budgétaires en investissement peuvent comprendre des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP).

Cette procédure favorise la gestion pluriannuelle d'investissements qui vont se dérouler sur plusieurs années. Elle permet à la commune de ne pas faire supporter au budget de l'année l'intégralité d'une dépense pluriannuelle.

En effet, l'article L.2311-3 du CGCT précise que les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements.

Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

L'article R.2311-9 du CGCT précise également que les autorisations de dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation déterminées, acquises ou réalisées par la commune, ou à des subventions de tiers.

Toute création et modification d'AP/CP doit faire l'objet d'une délibération en conseil municipal et d'une inscription équivalente dans les documents budgétaires.

Par délibération 2025-03-05, le conseil municipal a voté l'engagement du programme 2025-2026 de réhabilitation du réseau d'assainissement d'une valeur prévisionnelle de 570 950€ HT.

Cette somme a été ajusté lors de la remise de l'avant-projet.

Compte tenu des sommes engagées, de la pluri annualité des engagements et des contraintes budgétaires, il vous est proposé de les intégrer dans une Autorisation de programme « PROG 25-26 REHAB-RES-EU ».

AUTORISATION DE PROGRAMME PROG 25-26 REHAB-RES-EU			
ENGAGEMENTS INTEGRÉS DANS AP	MONTANT DES TRAVAUX PREVISIONNELS EN HT	ENGAGEMENT PLURI ANNUEL DEPENSES	
		NUMERO	MONTANT
MAITRISE D'OUVRAGE	37 111,75€	02-2026-D-02	37 111,75€
TRAVAUX	570 950,00€	02-2026-D-01	570 950,00€
DIVERS IMPREVISION ET INGENIERIE	199 938,25€	02-2026-D-01	199 938,25€
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELS DES TRAVAUX de réhabilitation des réseaux d'assainissement	808 000,00€	TOTAL DE DEPENSES	808 000,00€

CREDITS DE PAIEMENTS DE L'AP PROG 25-26 REHAB-RES-EU

ANNÉE	PREVISIONNEL	OUVERT (INSCRIT AU BUDGET)	RÉALISÉ	DISPONIBLE
	Dép.	Dép.	Dép.	Dép.
2026	539 000,00€	539 000,00€	0,00€	0,00€
2027	269 000,00€			
TOTAL	808 000,00€			

Vu l'article L.2311-3 du CGCT,

Vu l'article R.2311-9 du CGCT,

Vu la délibération 2023-12-06 du 19 décembre 2023 relative au règlement budgétaire et financier,

Entendu le rapport de Jacques LEMAIRE, maire,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, avec

Voix pour	25
Voix contre	0
Abstention	0

Approuve la création d'autorisation de programme **PROG 25-26 REHAB-RES-EU**,

Dit que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2026

Charge monsieur le maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités relatives à cette autorisation de programme.

Pour extrait certifié conforme,



Le maire,

Jacques LEMAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Monnaie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, Maison Baric, sous la Présidence de Monsieur Jacques LEMAIRE, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27 - quorum : 14.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2025.

Présents (17) : M. Jacques LEMAIRE, M. Vincent BOSSE, M. Jean-Paul DAL PONT, M. Christophe DUVEAUX, M. Alexandre GRENIER, M. Michel GUILLON, Mme Christine KOCH, Mme Anne-Marie LÉGER, Mme Laurence MARI, M. Jorge MOREIRA, Mme Marie-Caroline MORLON, M. Jean-Luc PAROISSIEN, Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Nathalie PILON, Mme Marie Christine POURADIER, Mme Véronique PRUD'HOMME, M. Sébastien SZWENGLER, ,

Absents excusés (10) : M. Fabrice ALLAMELOU, M. Dominique ARNAUD, Mme Doris BARRET, Mme Morgane BESNIER, Mme Lindcey CHEMINAL, M. Christophe GAUDICHEAU, Mme Anne PORHEL, Mme Marie PORHEL, M. Guillaume TOUSSAINT, M. Sébastien VIGNEAU,

Pouvoirs (8) : M. Fabrice ALLAMELOU à Mme Laurence MARI, M. Dominique ARNAUD à M. Alexandre GRENIER, Mme Morgane BESNIER à Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Doris BARRET à M. Jacques LEMAIRE, M. Christophe GAUDICHEAU à M. Vincent BOSSE, Mme Anne PORHEL à Mme Nathalie PILON, M. Guillaume TOUSSAINT à M. Jean-Luc PAROISSIEN, M. Sébastien VIGNEAU à M. Christophe DUVEAUX.

M. Alexandre GRENIER a été élu secrétaire de séance.

2025-12-09 : Finances – Budget annexe EU : création d'une autorisation de programme relatif aux travaux de mise aux normes de la STEP

Conformément aux articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et notre règlement budgétaire et financier voté en date du 19 décembre 2023 par délibération N° 2023-12-06, les prévisions budgétaires en investissement peuvent comprendre des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP).

Cette procédure favorise la gestion pluriannuelle d'investissements qui vont se dérouler sur plusieurs années. Elle permet à la commune de ne pas faire supporter au budget de l'année l'intégralité d'une dépense pluriannuelle.

En effet, l'article L.2311-3 du CGCT précise que les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements.

Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

L'article R.2311-9 du CGCT précise également que les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune, ou à des subventions d'équipement versées à des tiers.

Toute création et modification d'AP/CP doit faire l'objet d'une délibération en conseil municipal et d'une inscription équivalente dans les documents budgétaires.

À la suite de la réception d'une notification de non-conformité de la STEP par la Préfecture et de la suspension de nos autorisations de dépôt de permis de construire et d'aménager, il est urgent de mettre en place un système permettant l'augmentation de la capacité de la STEP. Ce projet est estimé à ce jour à 1 000 000€ ht, il vous est proposé d'ouvrir une autorisation de programme sur 2 ans.

AUTORISATION DE PROGRAMME 2026-AUGMENTATION_STEP			
ENGAGEMENTS INTEGRÉS DANS AP	MONTANT DES TRAVAUX PREVISIONNELS EN HT	ENGAGEMENT PLURI ANNUEL DEPENSES	
		NUMERO	MONTANT
MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DIVERS IMPREVISION ET INGENIERIE	1 000 000,00€	02-2026-D-03	37 111,75€
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELS DES TRAVAUX de la STEP	1 000 000,00€	TOTAL DE DEPENSES	1 000 000,00€

CREDITS DE PAIEMENTS DE L'AP 2026-AUGMENTATION_STEP

ANNÉE	PREVISIONNEL	OUVERT (INSCRIT AU BUDGET)	RÉALISÉ	DISPONIBLE
	Dép.	Dép.	Dép.	Dép.
2026	500 000,00€	500 000,00€	0,00€	0,00€
2027	500 000,00€			
TOTAL	1 000 000,00€			

Vu l'article L.2311-3 du CGCT,

Vu l'article R.2311-9 du CGCT,

Vu la délibération 2023-12-06 du 19 décembre 2023 relative au règlement budgétaire et financier,

Entendu le rapport de Jacques LEMAIRE, maire,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, avec

Voix pour	23
Voix contre	0
Abstention	2

Approuve la création d'autorisation de programme 2026-AUGMENTATION_STEP

Dit que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2026

Charge monsieur le maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités relatives à cette autorisation de programme.

Pour extrait certifié conforme,

Le maire,

Jacques LEMAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Monnaie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, Maison Baric, sous la Présidence de Monsieur Jacques LEMAIRE, maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27 – quorum : 14.
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2025.

Présents (17) : M. Jacques LEMAIRE, M. Vincent BOSSE, M. Jean-Paul DALPONT, M. Christophe DUVEAUX, M. Alexandre GRENIER, M. Michel GUILLON, Mme Christine KOCH, Mme Anne-Marie LÉGER, Mme Laurence MARI, M. Jorge MOREIRA, Mme Marie-Caroline MORLON, M. Jean-Luc PAROISSIEN, Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Nathalie PILON, Mme Marie Christine POURADIER, Mme Véronique PRUD'HOMME, M. Sébastien SZWENGLER, .

Absents excusés (10) : M. Fabrice ALLAMELOU, M. Dominique ARNAUD, Mme Doris BARRET, Mme Morgane BESNIER, Mme Lindcey CHEMINAL, M. Christophe GAUDICHEAU, Mme Anne PORHEL, Mme Marie PORHEL, M. Guillaume TOUSSAINT, M. Sébastien VIGNEAU,

Pouvoirs (8) : M. Fabrice ALLAMELOU à Mme Laurence MARI, M. Dominique ARNAUD à M. Alexandre GRENIER, Mme Morgane BESNIER à Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Doris BARRET à M. Jacques LEMAIRE, M. Christophe GAUDICHEAU à M. Vincent BOSSE, Mme Anne PORHEL à Mme Nathalie PILON, M. Guillaume TOUSSAINT à M. Jean-Luc PAROISSIEN, M. Sébastien VIGNEAU à M. Christophe DUVEAUX.

M. Alexandre GRENIER a été élu secrétaire de séance.

2025-12-10 : Finances – Budget annexe EU : vote du budget primitif 2026 pour le service public de l'assainissement collectif

Il vous sera présenté le projet de budget primitif annexe du service d'Assainissement pour l'année 2026. Il vous est rappelé que la présente note explicative est accompagnée de pièces annexes détaillant les sections de fonctionnement et d'investissement du budget 2026. Elles soulignent les grandes lignes en indiquant que le projet du budget inclut tous les travaux et actions soumis au débat d'orientations budgétaires.

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires du 25 novembre 2025,

Vu l'avis de la Commission des finances du 8 décembre 2025,

Considérant le projet de budget primitif 2025 du service public de l'Assainissement collectif,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, avec

Voix pour	24
Voix contre	0
Abstention	1

CHOISIT de voter le budget par nature et par chapitre,

ADOPTÉ le budget qui s'équilibre, comme suit :

- Section de fonctionnement : 207 051,09 €

COMMUNE DE MONNAIE - SERVICE ASSAINISSEMENT MONNAIE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	42 660,00	16 894,26	16 894,26
511	Sous-traitance générale	1 500,00	894,26	894,26
5135	Locations mobilières	1 200,00	0,00	0,00
51521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 200,00	0,00	0,00
51523	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00	0,00
517	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00
5226	Honoraires	4 000,00	9 200,00	9 200,00
5231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00
527	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00
52671	Remb. frais à la coll. de rattachement	12 000,00	0,00	0,00
5288	Autres	8 000,00	6 800,00	6 800,00
5378	Autres taxes et redevances	11 760,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5,00	5,00
6568	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		42 660,00	16 899,26	16 899,26
66	Charges financières (b) (8)	5 850,23	17 692,01	17 692,01
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 872,43	17 654,38	17 654,38
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-22,20	37,63	37,63
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	100,00	100,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	500,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat ^s (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (f)	1 815,97	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		50 826,20	34 691,27	34 691,27
023	Virement à la section d'investissement	20 000,00	0,00	0,00
042	Opérat ^s ordre transfert entre sections (11) (12)	139 668,89	172 359,82	172 359,82
0611	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	139 668,89	172 359,82	172 359,82
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		139 668,89	172 359,82	172 359,82
043	Opérat ^s ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		139 668,89	172 359,82	172 359,82
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		210 495,09	207 051,09	207 051,09
				+
RESTES A REALISER N-1 (13)				0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				207 051,09

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	2 553,32
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 515,69
= Différence ICNE N – ICNE N-1	37,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

COMMUNE DE MONNAIE - SERVICE ASSAINISSEMENT MONNAIE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	173 284,00	169 840,00	169 840,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	156 760,00	145 000,00	145 000,00
70613	Participations assainissement collectif	16 524,00	24 840,00	24 840,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	5,00	5,00
7568	Autres	5,00	5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		173 289,00	169 845,00	169 845,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		173 289,00	169 845,00	169 845,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	37 206,09	37 206,09	37 206,09
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	37 206,09	37 206,09	37 206,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		37 206,09	37 206,09	37 206,09
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		210 495,09	207 051,09	207 051,09

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
+	
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	207 051,09

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la réglementation.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la réglementation applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la réglementation applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

- Section d'investissement : 1 132 529,39 €

COMMUNE DE MONNAIE - SERVICE ASSAINISSEMENT MONNAIE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	15 125,08	15 125,08
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	15 125,08	15 125,08
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
60	Opération d'équipement n° 60 (5)	0,00	0,00	0,00
900061	Opération d'équipement n° 900061 (5)	378 000,00	0,00	0,00
90006101	Opération d'équipement n° 90006101 (5)	0,00	539 000,00	539 000,00
900062	Opération d'équipement n° 900062 (5)	0,00	0,00	0,00
90006201	Opération d'équipement n° 90006201 (5)	0,00	500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'équipement		378 000,00	1 054 125,08	1 054 125,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 874,13	41 168,83	41 168,83
1641	Emprunts en euros	30 874,13	41 168,83	41 168,83
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	588,67	29,39	29,39
Total des dépenses financières		31 462,80	41 198,22	41 198,22
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		409 462,80	1 095 323,30	1 095 323,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	37 206,09	37 206,09	37 206,09
	Reprises sur autofinancement antérieur	37 206,09	37 206,09	37 206,09
130111	Sub. equipt cpte résult. Agence de l'eau	2 000,01	2 000,01	2 000,01
13013	Sub. equipt cpte résult. Départements	34 207,08	34 207,08	34 207,08
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		37 206,09	37 206,09	37 206,09
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		446 668,89	1 132 529,39	1 132 529,39
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 132 529,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 041 = Ri 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE MONNAIE - SERVICE ASSAINISSEMENT MONNAIE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	102 000,00	242 000,00	242 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	102 000,00	242 000,00	242 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	185 000,00	718 169,57	718 169,57
1641	Emprunts en euros	185 000,00	718 169,57	718 169,57
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		287 000,00	960 169,57	960 169,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		287 000,00	960 169,57	960 169,57
021	Virement de la section d'exploitation	20 000,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	139 668,89	172 359,82	172 359,82
26031	Frais d'études	0,00	0 483,50	0 483,50
26033	Frais d'insertion	251,76	0,00	0,00
26131	Bâtiments	52 555,31	52 555,31	52 555,31
26153	Installations à caractère spécifique	51 054,27	72 811,44	72 811,44
26156	Matériel spécifique d'exploitation	35 197,55	37 500,57	37 500,57
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		159 668,89	172 359,82	172 359,82
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		159 668,89	172 359,82	172 359,82
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		446 668,89	1 132 529,39	1 132 529,39
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				0,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 132 529,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 + DE 042.

(7) Le compte 15.2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 + RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE MONNAIE - SERVICE ASSAINISSEMENT MONNAIE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
PROG 25-26 REHAB-RES	0,00	808 000,00	808 000,00	0,00	539 000,00	269 000,00
2026-AUGMENTATION_STEP	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Pour extrait certifié conforme,

Le maire,



Jacques LEMAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Monnaie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, Maison Baric, sous la Présidence de Monsieur Jacques LEMAIRE, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27 - quorum : 14.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2025.

Présents (17) : M. Jacques LEMAIRE, M. Vincent BOSSE, M. Jean-Paul DAL PONT, M. Christophe DUVEAUX, M. Alexandre GRENIER, M. Michel GUILLON, Mme Christine KOCH, Mme Anne-Marie LÉGER, Mme Laurence MARI, M. Jorge MOREIRA, Mme Marie-Caroline MORLON, M. Jean-Luc PAROISSIEN, Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Nathalie PILON, Mme Marie Christine POURADIER, Mme Véronique PRUD'HOMME, M. Sébastien SZWENGLER, ,

Absents excusés (10) : M. Fabrice ALLAMELOU, M. Dominique ARNAUD, Mme Doris BARRET, Mme Morgane BESNIER, Mme Lindcey CHEMINAL, M. Christophe GAUDICHEAU, Mme Anne PORHEL, Mme Marie PORHEL, M. Guillaume TOUSSAINT, M. Sébastien VIGNEAU,

Pouvoirs (8) : M. Fabrice ALLAMELOU à Mme Laurence MARI, M. Dominique ARNAUD à M. Alexandre GRENIER, Mme Morgane BESNIER à Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Doris BARRET à M. Jacques LEMAIRE, M. Christophe GAUDICHEAU à M. Vincent BOSSE, Mme Anne PORHEL à Mme Nathalie PILON, M. Guillaume TOUSSAINT à M. Jean-Luc PAROISSIEN, M. Sébastien VIGNEAU à M. Christophe DUVEAUX.

M. Alexandre GRENIER a été élu secrétaire de séance.

2025-12-11 : Finances : versement d'une subvention exceptionnelle au LIONS CLUB MONNAIE

Monsieur le maire donne la parole à Anne-Marie LEGER, Adjointe déléguée à la Solidarité, affaires sociales, lien intergénérationnel, citoyenneté qui rappelle que les Lions clubs interviennent aux niveaux local, régional, national et international afin d'apporter des solutions concrètes à des problématiques sociales, médicales, éducatives et environnementales.

Pour cela ils collectent et redistribuent des fonds visant à apporter soutien et écoute aux plus démunis et à améliorer leur vie.

Afin de contribuer au fonctionnement du Lions Club de MONNAIE, il est demandé une subvention d'un montant total de 500€.

Il vous sera proposé de délibérer ainsi :

Entendu l'exposé de Anne-Marie LEGER, Adjointe déléguée à la Solidarité, affaires sociales, lien intergénérationnel, citoyenneté;

Vu l'avis de la Commission SASLIC ;

*Le conseil municipal,
après en avoir délibéré, avec*

Voix pour	25
Voix contre	0
Abstention	0

APPROUVE le versement des subventions exceptionnelles comme suit :

- Lions Club Monnaie : subvention de fonctionnement de 500€.



Pour extrait certifié conforme,
Le maire,

Jacques LÉMAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Monnaie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, Maison Baric, sous la Présidence de Monsieur Jacques LEMAIRE, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27 - quorum : 14.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2025.

Présents (17) : M. Jacques LEMAIRE, M. Vincent BOSSE, M. Jean-Paul DAL PONT, M. Christophe DUVEAUX, M. Alexandre GRENIER, M. Michel GUILLON, Mme Christine KOCH, Mme Anne-Marie LÉGER, Mme Laurence MARI, M. Jorge MOREIRA, Mme Marie-Caroline MORLON, M. Jean-Luc PAROISSIEN, Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Nathalie PILON, Mme Marie Christine POURADIER, Mme Véronique PRUD'HOMME, M. Sébastien SZWENGLER, ,

Absents excusés (10) : M. Fabrice ALLAMELOU, M. Dominique ARNAUD, Mme Doris BARRET, Mme Morgane BESNIER, Mme Lindcey CHEMINAL, M. Christophe GAUDICHEAU, Mme Anne PORHEL, Mme Marie PORHEL, M. Guillaume TOUSSAINT, M. Sébastien VIGNEAU,

Pouvoirs (8) : M. Fabrice ALLAMELOU à Mme Laurence MARI, M. Dominique ARNAUD à M. Alexandre GRENIER, Mme Morgane BESNIER à Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Doris BARRET à M. Jacques LEMAIRE, M. Christophe GAUDICHEAU à M. Vincent BOSSE, Mme Anne PORHEL à Mme Nathalie PILON, M. Guillaume TOUSSAINT à M. Jean-Luc PAROISSIEN, M. Sébastien VIGNEAU à M. Christophe DUVEAUX.

M. Alexandre GRENIER a été élu secrétaire de séance.

2025-12-012 : Finances : approbation des subventions 2026 aux associations

Jacques LEMAIRE présente la proposition de versements de subventions aux associations pour l'année 2026. Il rappelle que les Commissions concernées ont étudié les demandes de chaque association. Les propositions sont les suivantes :

c/65748	Associations	Subvention pour 2026
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT		
VLA	USM	RESTE A DETERMINER PAR LA COMMISSION FERA L'OBJET D'UNE DÉLIBÉRATION ULTERIEURE
	RMCTEG	
	Randonneurs	
	Gym	
	Judo	
	Pétanque	
	Basket	
	Billard	
	Tennis	
	VSM	
	Palet	
	Qi Jong	
	Karaté	
	Amicale Pompiers	
TOTAL	25 000 €	
Culture	Ensemble musical de Monnaie	750 €

	PlaNETe Lire	7 700 €
	Premiers Pas Modeniens	5 000 €
	Re-Creation	0 €
	Atelier Theatre	1 500 €
	Moden'Art	500 €
	Jazz en Vallée de Brenne et de Cisse	2 910 €
	TOTAL	20 360 €
Affaires scolaires	Coopérative maternelle	1 890 €
	Coopérative Elémentaire	3 816 €
	Elémentaire projet sorties classes	1 292 €
	Elémentaire sorties classes CM2	924 €
	TOTAL	7 922 €
SASLIC	AAPEEM (carnaval)	1 400 €
	UNICEF	200 €
	Coopérative scolaire élémentaire (Livres UNICEF)	0 €
	ADAMMI	350 €
	LIONS CLUB	500 €
	Association des conciliateurs de Justice cour d'appel Orléans	0 €
	TOTAL	2 450 €
TOTAL SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT (Inscrit au BP 2026 au c/65748 et à verser dès l'adoption du budget à l'exception de la commission VLA) =		55 732 €
Subvention exceptionnelle à verser dans le cadre du vote du Budget Primitif sans délibération individuelle :		
VLA	Billard Subvention exceptionnelle à verser tout de suite pour le renouvellement du tapis	560,00 €
TOTAL SUBVENTION EXCEPTIONNELLE (Inscrit au BP 2026 au c/65748 et à verser dès l'adoption du budget) =		560 €
SASLIC	CCAS	20 000 €
TOTAL subvention de fonctionnement CCAS (Inscrit au BP 2026 au c/65736212 et à verser dès l'adoption du budget) =		20 000 €

Pour mémoire subventions exceptionnelles à verser par délibération individuelle
(Ouverture de crédits au cas où) c/65748 =

CULTURE	Ensemble musical de Monnaie - Concert de Printemps 21 mars =	300 €
	Ensemble musical de Monnaie - Concert pour les scolaires en juin =	550 €
	Ensemble musical de Monnaie - Concert du 10 octobre =	300 €
	Ouvrage passion - Exposition triennale de l'association =	1 000 €
	Les Devos de l'Humour - Action en novembre 2026 =	1 800 €
	Atelier Théâtre - Représentation de fin d'année	1 200 €

VLA	USM FOOT Subvention exceptionnelle aménagement du container	10 000 €
	Amicale des pompiers - Subvention 13 juillet	800 €
Crédits inscrits dans le cadre des subventions de projets devant faire l'objet d'une délibération individuelle =		15 950 €

RECAPITULATIF DES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES		
VLA	TOTAL INSCRIT AU 65748 / 9003	36 360 €
CULTURE	TOTAL INSCRIT AU 65748 / 9001	25 510 €
AFFAIRE SCOLAIRE	TOTAL INSCRIT AU 65748 / 9005	7 922 €
SASLIC	TOTAL INSCRIT AU 65748 / 9004	2 450 €
	TOTAL INSCRIT AU 65748 / 9004-1 - BOURSE AUX PERMIS	4 800 €
TOTAL GÉNÉRAL INSCRIT AU 65748		77 042 €
SASLIC	TOTAL INSCRIT AU 65736212 / 5006	20 000 €
TOTAL GÉNÉRAL INSCRIT AU 65736212		20 000 €

Entendu le rapport de Jacques LEMAIRE, maire ;

Vu les avis des commissions communales concernées par les différentes demandes de subventions des associations ;

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, avec

Voix pour	25
Voix contre	0
Abstention	0

APPROUVE la proposition de subventions des associations pour 2026 telle qu'elle a été présentée ;

DIT que les crédits seront inscrits au budget primitif 2026 de la commune ;

CHARGE Monsieur le Maire de régler toutes les modalités relatives à cette décision et de procéder aux versements dès l'ouverture des crédits.

Pour extrait certifié conforme,



Le maire,

Jacques LEMAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Monnaie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, Maison Baric, sous la Présidence de Monsieur Jacques LEMAIRE, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27 - quorum : 14.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2025.

Présents (17) : M. Jacques LEMAIRE, M. Vincent BOSSE, M. Jean-Paul DAL PONT, M. Christophe DUVEAUX, M. Alexandre GRENIER, M. Michel GUILLON, Mme Christine KOCH, Mme Anne-Marie LÉGER, Mme Laurence MARI, M. Jorge MOREIRA, Mme Marie-Caroline MORLON, M. Jean-Luc PAROISSIEN, Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Nathalie PILON, Mme Marie Christine POURADIER, Mme Véronique PRUD'HOMME, M. Sébastien SZWENGLER, ,

Absents excusés (10) : M. Fabrice ALLAMELOU, M. Dominique ARNAUD, Mme Doris BARRET, Mme Morgane BESNIER, Mme Lindcey CHEMINAL, M. Christophe GAUDICHEAU, Mme Anne PORHEL, Mme Marie PORHEL, M. Guillaume TOUSSAINT, M. Sébastien VIGNEAU,

Pouvoirs (8) : M. Fabrice ALLAMELOU à Mme Laurence MARI, M. Dominique ARNAUD à M. Alexandre GRENIER, Mme Morgane BESNIER à Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Doris BARRET à M. Jacques LEMAIRE, M. Christophe GAUDICHEAU à M. Vincent BOSSE, Mme Anne PORHEL à Mme Nathalie PILON, M. Guillaume TOUSSAINT à M. Jean-Luc PAROISSIEN, M. Sébastien VIGNEAU à M. Christophe DUVEAUX.

M. Alexandre GRENIER a été élu secrétaire de séance.

2025-12-13 : Projet de réalisation d'un parc agrivoltaïque sur le territoire de la commune

Monsieur le maire rappelle que la société Générale du Solaire est venue présenter au bureau municipal du 08/07/25 un projet agrivoltaïque au lieudit l'Ormeau, à la frontière des communes de Monnaie et Vernou sur Brenne.

Le projet s'étend sur 30 ha sur un terrain agricole dédié à la production de céréales et d'élevage bovin. Il permettra à l'exploitant de diversifier son activité tout en produisant de l'énergie.

Ces projets constituent un levier pour les agriculteurs de lutter contre les effets du changement climatique, de contribuer à améliorer le bien-être animal et d'apporter une source supplémentaire de revenus. C'est aussi des retombées fiscales pour les collectivités.

Le projet se situe en zone A du PLUI et laisse la possibilité d'y installer des centrales agrivoltaïques.

Il s'agit à ce stade d'une position de principe. Des études d'impact et environnementales sont nécessaires, s'en suit l'instruction du permis de construire, comprenant une enquête publique, démarche de plusieurs années, dans laquelle le conseil municipal sera appelé à se prononcer

Il vous sera proposé de délibérer ainsi :

Vu le Code des Collectivités Territoriales, notamment l'article

Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables ;

Vu Décret n°2024-318 du 8 avril 2024 relatif au développement de l'agrivoltaïsme et aux conditions d'implantation des installations photovoltaïques sur des terrains agricoles, naturels ou forestiers ;

Considérant que l'implantation d'une centrale de production d'énergie renouvelable sur le territoire de la commune revêt un caractère d'intérêt général et environnemental ;

Considérant que ce projet n'entraînera aucun coût pour la commune, mais générera, des recettes fiscales et financières ;

Considérant la volonté de préserver, d'encourager la diversification et l'adaptation de l'agriculture au réchauffement climatique ;

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, avec

Voix pour	25
Voix contre	0
Abstention	0

-Se prononce en faveur de la réalisation de ce projet

-Restera vigilant : aux avis donnés, aux études d'impact et au bien-être des habitants

-Autorise monsieur le maire ou son représentant à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires au développement de ce projet de centrale agrivoltaïque.

Pour extrait certifié conforme,



Le maire,

Jacques LEMAIRE